



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 28 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 23
PRESENTS : 8
VOTANTS : 16

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jacques HULEUX et Gérard HÉBERT (pouvoir) ;

Était excusée : Madame Marianne DURANTON

Était absent : Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Annie PIOFFET et Béatrice RUCHETON (pouvoir) ;

Étaient excusés: Messieurs Guy CROSNIER et Nicolas MEARY ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Pascal GOUHOURY

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Madame Isabelle GRANDIN (pouvoir) et Messieurs Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Zine-Eddine M'JATI (pouvoir), Fabien ORIoT (pouvoir), Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé: et Monsieur Patrick POCHON ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présent : Jean-Claude DELAUNE

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE (pouvoir);

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents: Madame Clothilde CAMPAIN, Françoise CHANCELIER et Marinette MESSIAS et Messieurs Gilles CLUGNAC, Yves COZE, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Xavier GUILBERT, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Marie CHEVILLOTTE, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Amélie FERLAY, Frédérique GABLIER, Alice GUIGUET, Juliette RIGOLOTT, Lydie THOMAS-CHEVALLIER, MANESSE CESARINI Laurence, Marie MARIN et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CELADON, Matthieu DELCAMBRE, Samuel HERBLOT, Gérard TAPONAT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT et Séverine HUYLEBROECK ;

OBJET :

**INDIVIDUALISATIONS
SPANC PARC**

Nomenclature ACTES :
7 Finances locales
7.5 Subventions

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

Affichage le :

INDIVIDUALISATIONS SPANC PARC

Objet et bénéficiaire de la subvention	Coût total du projet	Montant maximum de la subvention
Particulier de Chatenoy Installation d'une filière compacte de 7 EH suivie de tranchées d'infiltration de 18 ml	12 705,00 €	7 000,00 €
Particulier d'Achères-la-Forêt Installation d'une filière compacte Tricel	9 698,94 €	4 000,00 €
Particulier de La Chapelle-la-Reine Installation d'une filière compacte Tricel 6Eh	12 925,00 €	7 000,00 €
Particulier d'Achères-la-Forêt Fosse toutes eaux de 4 m3 suivie d'un lit d'épandage de 36 m2 avec un poste de relevage si nécessaire pour les eaux ménagères	11 605,00 €	7 000,00 €
TOTAL	46 933,91 €	25 000 €

Modification d'une subvention

Lors de la séance du 27 septembre 2022, une subvention d'un montant de 4 000 € a été accordée à un particulier sur la Commune de La Chapelle-La-Reine, il s'avère que cette personne peut bénéficier d'une subvention de 6000 €.

Particulier de LA CHAPELLE LA REINE Installation d'une fosse toutes eaux et de tranchées d'épandage	12 960,00 €	6 000,00 €
---	-------------	------------

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de :

- valident les demandes de subventions,
- Approuvent la modification de subvention présentée ci-avant,
- autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant.

, à l'unanimité.

Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT